

# Les apprentis diplômés au Grand Théâtre

Les Chambres de commerce et des salariés ont profité de la remise des diplômes des jeunes en fin d'apprentissage pour mettre en valeur ce type de contrat qui favorise l'entrée sur le marché du travail.



Photos : Isabelle Finzi

Neuf cents personnes étaient invitées à l'occasion de la remise des diplômes des apprentis, dans la grande salle du Grand Théâtre de Luxembourg.

Les ministres de l'Éducation nationale et du Travail étaient présents, rendant la remise des diplômes d'autant plus solennelle.

De notre journaliste  
Audrey Libiez

Sur la musique de *La Panthère rose* avec les images du dessin animé en arrière-plan sur grand écran, les lauréats défilent à la chaîne sur l'estrade du Grand Théâtre de Luxembourg. Là, ils se voient remettre le diplôme ou le certificat de leur apprentissage. Ils sont 741 en tout à recevoir ce premier diplôme important de leur vie et la Chambre de commerce en collaboration avec la Luxembourg School for Commerce (LSC), la Chambre des salariés et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle ont voulu marquer le coup. Pour l'occasion donc, Mady Delvaux-Stehes, ministre de l'Éducation nationale, et Nico-

las Schmit, ministre du Travail, étaient présents. «On félicite les jeunes à leur juste valeur», affirme Roger Thoss, responsable de la formation à la Chambre de commerce.

De plus, 112 lauréats ont été mis à l'honneur dans le cadre de la «Promotion du travail», parrainée par Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne, pour avoir obtenu les meilleurs résultats dans leurs professions respectives.

## Une voie royale pour combattre le chômage

«Les chiffres montrent que le nombre de contrats d'apprentissage est en augmentation depuis 10 ans. De plus, chaque année nous faisons la promotion de ce cursus dans les médias», assure Roger Thoss. Et les domaines d'apprentissage sont variés: commerce, industrie, hôtellerie, restauration, le secteur des services ou socio-éduca-

tif. Pourtant, Pierre Gramagna, directeur général de la Chambre de commerce, et Jean-Claude Reding, président de la Chambre des salariés, ont plaidé pour une adaptation du cadre législatif et réglementaire de la réforme concernant la formation professionnelle initiale dans les meilleurs délais. Par ailleurs, la Chambre de commerce et la LSC œuvrent pour une implication plus importante des entreprises dans ce type de formation.

Dans une société où l'on déroule le tapis rouge aux hautes études, l'image de l'apprentissage manque d'éclat alors qu'il ne cesse de démontrer son efficacité: «On constate que dans tous les pays où il y a un fort taux de contrats en apprentissage, le chômage des jeunes est moins élevé. C'est une voie royale pour faire son entrée dans le marché du travail», rappellent les différents représentants de la Chambre de commerce.



Viviane Reding s'est réjouie de parrainer cette «Promotion du travail».



112 lauréats ayant obtenu les meilleurs résultats ont été mis à l'honneur.

## Une réussite presque parfaite

Avec 741 diplômés, le taux de réussite 2012 s'élève à 82,94 %. Ainsi, 940 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés à la rentrée scolaire 2012-2013, c'est un nouveau record. Plus d'un tiers de ces contrats, en tout 346, concernent les professions d'agent administratif et commercial et d'employé administratif et commercial. Ce nombre a presque doublé par rapport à l'année précédente. Malgré ce nombre élevé de nouveaux contrats, de nombreux postes d'apprentissage sont restés va-

cants et, paradoxalement, certains jeunes étaient sans entreprise-formatrice. Selon Pierre Gramagna, directeur général de la Chambre de commerce, cela s'explique par le niveau de qualification trop faible des jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage et par une orientation scolaire et professionnelle «encore perfectible». D'après une enquête menée en mai 2012 par la Chambre de commerce, 85 % des lauréats 2011 ont intégré le marché du travail, soit décidé de se perfectionner en poursuivant leurs études.